

3805

Fouilles de Délos (première) Charbonneau no 1126

Pottier



THÉOPHILE HOMOLLE

par Pottier

(1848-1925)

Le 13 juin 1925, après une courte et douloureuse maladie, nous avons perdu le directeur de la présente publication, Théophile Homolle, le glorieux auteur des fouilles de Délos et de Delphes. La nouvelle de sa mort surprit tous ceux qui connaissaient son tempérament robuste, son esprit toujours prompt et actif, et qui, en le voyant à soixante-seize ans aussi alerte qu'à soixante, rêvaient pour lui une vieillesse semblable à celle de ses maîtres Perrot et Heuzey, celle qui se termine sans souffrance devant la table de travail. Je ne chercherai pas à tracer ici une notice biographique qui aura sa place ailleurs. J'indiquerai seulement la part prise par notre ami à la grande entreprise de Delphes, qui attira sur son nom, comme sur l'École d'Athènes dont il était alors le directeur, une renommée universelle.

En 1891, Homolle était déjà bien connu par ses articles scientifiques et par les fouilles de Délos (1877-1888) où il avait trouvé la matière de ses deux thèses : *De antiquissimis Dianae simulacris* (1885) et *Les Archives de l'Intendance sacrée* (1886) ; il y avait révélé sa maîtrise dans un double domaine qui est rarement accessible au même homme : l'archéologie et l'épigraphie. Il conserva toute sa vie le privilège de ce dualisme qui marque ses travaux d'une empreinte si originale et qui le désignait particulièrement pour diriger notre École. Car, malgré toute la bonne volonté des savants éminents qui s'y sont succédé, il leur est difficile de se soustraire au jeu de bascule qui attribue la prééminence tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux éléments dans les programmes de voyages et dans l'impulsion donnée aux recherches de nos jeunes missionnaires. Homolle avait l'avantage de



pouvoir proposer et surveiller avec la même compétence les travaux de tout genre. Grâce aussi à l'expérience acquise sur le terrain de Délos, il savait à merveille pratiquer une fouille, relever dans une tranchée les indices de constructions, suivre un filon, déterminer la nature et la date d'un pan de mur, en un mot faire œuvre d'architecte, partie essentielle et fondamentale de toute grande exploration. Les compétences que le plus souvent on est obligé de chercher de côté et d'autre, en groupant plusieurs hommes dont les idées risquent de se contrarier ou même de se combattre, la France avait la chance de les trouver réunies chez un seul qui assurait l'unité d'action.

En 1891, Delphes exigeait encore autre chose qu'un fouilleur bien préparé, prêt à planter la pioche en terre. Il y fallait aussi un diplomate, car le temps des négociations et des pourparlers n'était pas achevé. Depuis 1880, M. Paul Foucart, appuyé par le ministre de France, M. le comte de Mouy, avait multiplié les démarches auprès du gouvernement hellénique pour obtenir le permis de fouilles ; tous deux faisaient valoir les droits acquis par des campagnes antérieures, celle que M. Foucart lui-même avec Wescher avait dirigée en 1861, et celle que notre camarade B. Haussoullier avait reprise plus tard (1880) afin de dégager l'enceinte du mur polygonal. Le ministère grec, disons-le pour être juste, n'opposait aucune objection au principe d'un accord avec la France et en souhaitait sincèrement le succès ; mais il voulait en tirer bénéfice et entendait lier sa réponse à la solution de certaines clauses d'un traité de commerce alors en négociation. Donnant donnant. J'étais à cette époque revenu à l'École, en mission, et je fus le témoin de ces journées agitées où l'on passait tour à tour du grand espoir au découragement. Le beau livre de notre camarade G. Radet, sur *l'Histoire de l'École d'Athènes*, retrace avec verve ces péripéties (p. 305-306). Les choses traînèrent si bien en longueur que notre directeur quitta l'École sans avoir réalisé cette suprême espérance de sa vie d'administrateur. Nous savons qu'il ne s'en consola jamais, mais nous devons aujourd'hui lui rendre ce témoignage qu'il avait bien préparé les voies et qu'il avait de sa main solide ébranlé les portes plus qu'à moitié.

Théophile Homolle devait se charger après lui de les ouvrir tout à fait. Il le fit à sa manière qui fut toute de force persuasive et adroite. Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire à Athènes, il se tourna vers Paris, vers le Parlement, vers les ministres, vers le Président de la République lui-même. Avec cette activité et cette persévérance inlassables que nous lui avons connues, appuyé et encouragé par M. Léon Bourgeois, alors ministre de l'Instruction publique, il remua ciel et terre, il visita des hommes de tous les partis, sachant que partout on pouvait faire vibrer la corde du patriotisme ; il vit M. Clémenceau comme M. de Mun. Cette affaire, limitée d'abord localement et scientifiquement, devint une affaire politique où l'amour-propre national entraînait en jeu. Le résultat récompensa enfin ces efforts et le 8 mars 1891, la France signait avec la Grèce la convention qui nous cédait pour dix ans le



monopole des recherches archéologiques à Delphes. « Le 10 octobre 1892, des wagons pavoisés aux couleurs françaises et grecques emportèrent au ravin les premiers déblais » (Radet, p. 307).

Ce que fut Homolle sur le terrain de Delphes, tous ceux qui le virent à l'œuvre le diront mieux que moi ; mais je connais leur sentiment et j'ai vu moi-même comment il opérait à Délos. C'était un merveilleux entraîneur et je puis dire, parce qu'il le disait lui-même, que jamais il ne se sentait mieux en forme que dans son rôle de fouilleur. Il travaillait avec allégresse, le premier debout sur le chantier, le dernier à s'en aller. Son zèle était infatigable ; sa santé, loin de s'y altérer, y puisait des forces nouvelles. Il appelait tous ses ouvriers par leurs noms ; il savait leur parler de leurs familles et de leurs petites histoires. Sa connaissance parfaite et « choriatique » aussi de la langue grecque lui assurait parmi eux une grande popularité. Certains de ses contremaîtres étaient prêts à se dévouer pour lui corps et âme.

Je n'ai pas l'intention d'énumérer les résultats des fouilles de Delphes dans une publication qui est destinée à les faire connaître et dont il suffit de feuilleter les planches pour passer en revue tous les monuments qui ont immortalisé cette magnifique évocation du passé grec. Le livre de notre camarade E. Bourguet, *Les Ruines de Delphes* (1919), en a exposé l'histoire avec l'exactitude et l'impression de vie que pouvait seul apporter à un tel résumé un témoin oculaire et un collaborateur assidu. À l'étranger le retentissement de ces découvertes fut considérable, comme en fait foi l'ouvrage d'un archéologue danois, M. Fr. Poulsen, intitulé *Delphi* (1920).

Mais je veux, en terminant, aborder un point plus délicat que mon amitié ne saurait passer sous silence sans paraître avouer qu'il y aurait peut-être quelque chose à taire. On a reproché à Th. Homolle les lenteurs de la publication de *Delphes*. Sa part personnelle dans les livraisons parues, qui sont au nombre d'une vingtaine, se borne à l'édition d'un grand nombre de planches et, pour le texte, à un demi-fascicule sur la sculpture qui reste inachevé. La cause de ces retards — que je suis le premier à regretter — est si honorable et, je puis dire, si scientifique qu'elle ne craint pas le grand jour. Désireux de donner à ce qu'il insérait dans le présent ouvrage un caractère aussi définitif que possible, Homolle avait pour méthode de s'essayer dans des études de détail où il abordait le sujet par un certain côté ; il y revenait ensuite et l'agrandissait, l'examinant sous une autre face. Ces sortes de « travaux d'approche » paraissaient dans des Revues, en particulier dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, ou dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, dans la *Revue archéologique*, ou même dans quelques recueils étrangers. Ces coups de sonde permettaient à l'auteur de poser la question, d'envisager les solutions diverses, d'attendre aussi les objections pour y répondre. Tous ces mémoires mis bout à bout représenteraient la valeur de plusieurs volumes. La bibliographie complète des travaux d'Homolle n'est pas encore établie, mais on peut s'en faire déjà une idée avec les ouvrages cités de G. Radet et de Fr. Poulsen.

Je renvoie aussi à la notice détaillée que vient de donner S. Reinach dans la *Revue archéologique* (juillet 1925, p. 136) et qui est accompagnée d'une liste sommaire des publications. Qu'on examine combien de fois il a remis sur le chantier le problème de l'Aurige et de l'inscription de Polyzalos ; on ne compte pas moins de cinq notes ou articles parus à ce sujet sous sa signature. Qu'on lise ses essais sur la Colonne d'acanthé et les Danseuses, ses exposés sur les frontons du Grand Temple ou sur le Trésor des Athéniens depuis le moment de la découverte jusqu'au jour où il put le relever pierre par pierre, grâce à la libérale et patriotique donation de la municipalité d'Athènes. Qu'on se rappelle ses longs examens du Trésor de Cnide avant qu'il ne devint le Trésor des Siphniens, etc. Dans des cas souvent obscurs et difficiles, que de raisons légitimes se présentaient à son esprit pour réfléchir, pour temporiser, pour ne pas prendre de décision avant d'avoir tout scruté et tout retourné ! Il est bien vrai, hélas, que la vie s'use dans ces enquêtes sans cesse recommencées et dans cette attente de la vérité incontestable. Ce fut le lot d'Homolle et — je le sais par ses confidences — la plaie vive de sa vie scientifique. Il se plaignait de ne pas aboutir et pourtant, le moment venu, il reculait une fois de plus l'échéance, de peur de se tromper.

J'en sais quelques-uns, parmi les meilleurs, qui souffrent du même mal. Ceux-là n'ont pas besoin qu'on leur demande d'excuser le maître qui a péché par trop de scrupules. Aux autres nous ouvrirons les cartons où notre ami accumula pendant plus de trente ans les notes et les recherches sur Delphes, formidable dossier que j'ai pu récemment dépouiller avec l'assentiment et l'aide de sa famille et où s'entassent, feuillet sur feuillet, extraits d'ouvrages, lectures d'auteurs anciens, plans de volumes ou de chapitres, articles amorcés, puis refaits en partie, d'autres entièrement terminés et laissés de côté pour être repris plus tard, descriptions, croquis, dessins, estampages, relevés d'architecture, reconstitutions, photographies, planches, bois, etc. Ils y verront de quoi se composaient les « lenteurs » d'Homolle : elles recouvrent un travail obstiné, sans trêve ni arrêt.

De plus heureux puiseront dans ce trésor et en feront leur profit pour le plus grand bien de notre publication ; nous en avons la ferme assurance et nous nous en réjouissons. Mais j'espère qu'ils sauront rendre justice à un labeur qui aura été non seulement le point de départ des grandes découvertes de Delphes, mais aussi la source principale de la documentation et des commentaires à rédiger sur les monuments. Si Théophile Homolle pouvait voir ses successeurs, ses disciples, toucher grâce à lui le but qu'il ne lui a pas été donné d'atteindre, son cœur de savant et de Français, si ouvert aux jeunes, si attentif à leurs efforts et à leur réussite, en serait joyeux et reconnaissant.

Edmond POTTIER.

Septembre 1925.